



Gros problème de voisinage

Par **laura60150**, le **01/02/2016 à 18:16**

Bonjour.

Je me permets de vous contacter car je suis à la recherche de réponse ou du moins d'aide ; cela va vous faire un roman à lire mais j'espère ne rien oublier :

Mes parents sont propriétaires d'une maison dans un petit bourg , ainsi que le voisin posant souci (Mr M.) ; il y a également un autre couple propriétaire mais il s'agit d'une maison secondaire, ils n'y sont donc que très rarement, et aussi 3 petites maisons en location donc les locataires n'osent rien dire .

Ce fameux Mr M. est actuellement à la retraite depuis quelques années, et passe son temps à "jouer" avec sa grue sans pot d'échappement ; ce qui , vous doutez, est relativement bruyant ; il casse les branches dans ses arbres, il ratisse le sol, enfin, il passe des journées entières à faire du bruit ; mes parents en ont parlé avec le maire qui a proposé une conciliation : ça n'a abouti à rien du tout.

De "vengeance", sa femme, a mis un poulailler à environ 15m de la fenêtre de mes parents, un petit poulailler avec une dizaine de poules qui caquettent énormément, il faut dire qu'elles manquent de place les pauvres.

Ils ont tout de même un terrain de 15 000 m² !

Dernièrement, ils ont vendu leur grand terrain à une société qui va créer moult logements, les travaux ont débuté et ne nous dérangent absolument pas ; hors, Mr M. continue à jouer avec sa grue, il récupère les arbres coupés par la société et fait des feux d'au moins 6m de haut, toujours à proximité des logements, plutôt que de les faire plus loin .

Mon père a contacté une nouvelle fois la mairie qui lui a répondu qu'il n'avait qu'à être patient . il a donc contacté la police municipale qui est venu faire éteindre le feu et établir un dossier de nuisance; le lendemain, ce Mr M. avait une dérogation du préfet (un samedi !!!) de brûler mais personne n'est capable de nous la montrer .

Mon père travaille de nuit, et ne peut dormir que l'après-midi, ses siestes sont restreintes à 2h maximum de sommeil tant ce voisin fait du bruit ; ma mère a des problèmes de santé (un emphysème et une allergie aux volailles) et personne ne peut rien faire concernant toutes ces nuisances.

Vers qui pourrions nous nous tourner pour que Justice se fasse? Mr M. ayant de l'argent et n'hésite pas à "arroser" qui de droit (ce sont ses dires)

Merci de m'avoir lue, j'espère vraiment que vous pourrez m'aider